EMC

Objet d'enseignement *Les principes d'un État démocratique et leurs traductions dans les régimes politiques démocratiques*

Les institutions de la Ve République

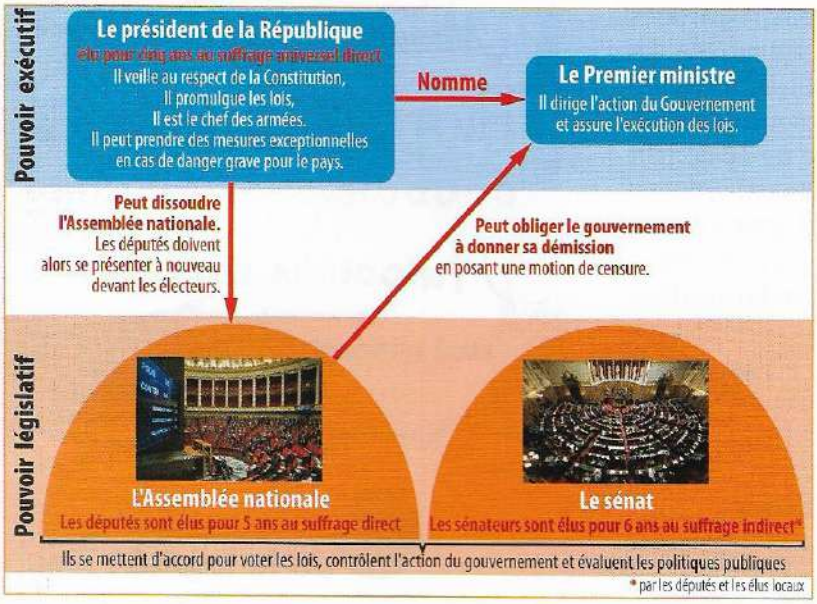

1 **Le fonctionnement des institutions**

D'après la Constitution de la Ve République, 4 octobre 1958.

2 **Le parcours d'une loi**

Extraits de la bande dessinée *À la découverte de l'Assemblée nationale*, dessins Grégoire Berquin, éditée par l'Assemblée Nationale, http://www.assemblee-nationale.fr.

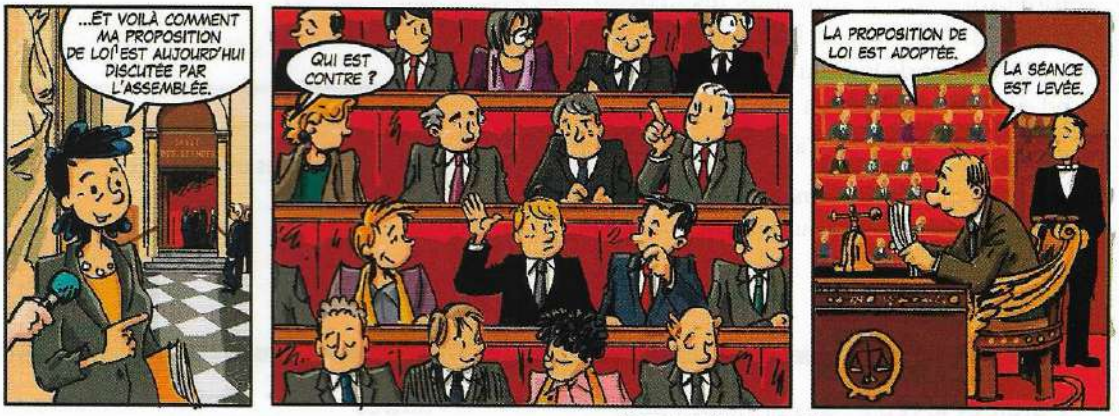

1. Une proposition de loi est faite par un(e) membre du Parlement. Pour les ministres, on parle de projets de loi.

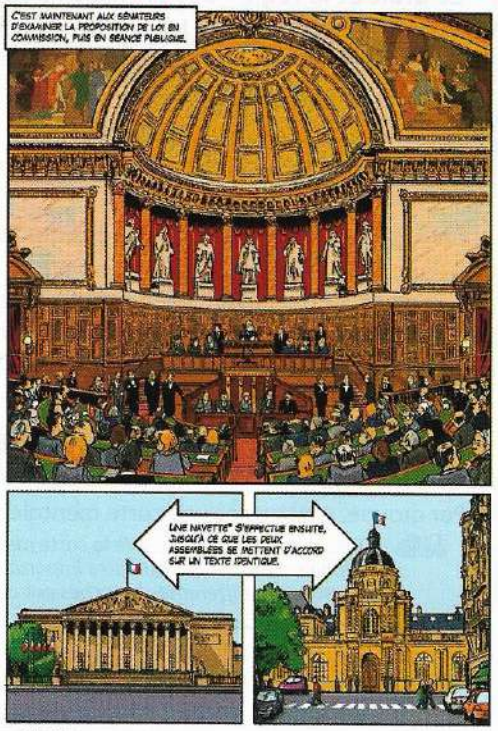

Vocabulaire

Constitution : texte fondamental qui règle les relations entre les pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire.

Navette : système de va-et-vient entre l'Assemblée nationale et le Sénat qui permet d'amender et de discuter une loi.

Pouvoir exécutif : pouvoir de faire appliquer les lois.

Pouvoir législatif : pouvoir de voter les lois.

Promulguer : faire paraître au Journal officiel pour officialiser une loi.

Suffrage direct : les citoyens élisent directement leurs représentants

Suffrage indirect : les citoyens votent pour des représentants qui choisissent les élus.

À quoi sert le Conseil constitutionnel ?

1 Assurer le respect de la Constitution

- Révisions constitutionnelles
- Traités internationaux
- Conformité des lois

2 Contrôler la régularité des élections

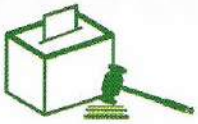

- Annuler des scrutins
- Sanctionner des candidats

3 Constater certaines situations

- Vacance de la présidence
- Octroyer des pouvoirs exceptionnels *(article 16)*

4 Émettre des avis

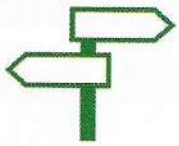

- Question prioritaire de constitutionnalité

AFP

3 Le conseil constitutionnel, un garant de la démocratie

Qui sont-ils ? Les membres du Conseil constitutionnel

Le Conseil constitutionnel est composé de 9 membres nommés pour 9 ans par le président de la République et les présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat. Les anciens présidents de la République y siègent de droit.

4 Que dit la loi ?

Art. 5. La Loi est l'expression de la volonté générale. Tous les Citoyens ont droit de concourir personnellement, ou par leurs Représentants, à sa formation. [...]

Art. 16. Toute Société dans laquelle la garantie des Droits n'est pas assurée, ni la séparation des Pouvoirs déterminée, n'a point de Constitution.

D'après la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, le 26 août 1789.

Activités

Le droit et la règle : des principes pour vivre avec les autres

1. DOC. 1 Qui détient le **pouvoir exécutif** en France. Pourquoi peut-on dire que c'est un « pouvoir à deux têtes » ?
2. DOC. 1 Qui détient le **pouvoir législatif** en France ?
3. DOC. 1 Quels sont les pouvoirs du président de la République ? Vous semblent-ils importants ?
4. DOC. 1 ET 2 Quel pouvoir le président de la République détient-il sur l'Assemblée nationale ? Quel pouvoir l'Assemblée nationale détient-elle sur le gouvernement ?
   Formulez une hypothèse pour expliquer qu'en France on parle parfois d'« équilibre des pouvoirs ».
5. DOC. 2 Quelles institutions peuvent être à l'origine d'une loi ?
6. DOC. 2 Quelles institutions discutent des lois ? Comment leurs représentants sont-ils choisis ?
7. DOC. 3 Montrez que le Conseil constitutionnel est une institution qui garantit la démocratie. Aide Vous pouvez aller voir la page précédente qui porte sur les principes d'un État démocratique.
8. Expliquez dans un texte de quelques lignes que les institutions de la France montrent qu'elle est un pays démocratique.

Aide *À l'aide de vos réponses, construisez un texte organisé autour de trois grands axes*
– 1. la Loi est l'expression de la volonté générale ;
– 2. la séparation des pouvoirs ;
– 3. le respect de la Constitution.

Je construis mon essentiel

Reproduisez le tableau et complétez-le.

Aujourd'hui en France, sous la Ve République			
Les pouvoirs du président de la République	Les pouvoirs du Premier ministre	Le rôle du Parlement	Le rôle du Conseil constitutionnel